

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

MARCHÉS PUBLICS

FC07283



AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : 971
Annonce No 23-167773 I. II. III. IV. V. VI.
FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ
Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Région Guadeloupe
Type de Numéro national d'identification : SIRET - N° National d'identification : 23971001500029
Ville : Basse Terre - Code Postal : 97100
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 971
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur : www.eguadeloupe.com
Identifiant interne de la consultation : 2023PA0102
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Direction de la commande publique
Adresse mail du contact : dcp-region@regionguadeloupe.fr
Numéro de téléphone du contact :
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après) ; Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) ; Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) ou déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) ;
Capacités techniques et professionnelles

- conditions / moyens de preuve :
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ; Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; Si s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ; Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) : Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ; Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus ; Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays ; Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : **28 décembre 2023 - 16:00**
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :
Critères d'attribution :
1. Valeur technique (40 %) 2. Prix (40 %) 3. Performances en matière de protection de l'environnement (20 %)
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : **Nettoyage de la gare routière de Bergevin de Pointe-à-Pitre**
Code CPV principal - Descripteur principal : 90910000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Nettoyage de la gare de Bergevin comprenant différentes natures de prestations de nettoyage concernant les aires de départ et de parking, la salle d'attente, les sanitaires, les bureaux des contrôleurs. Prestations de dératisation, de curage des canalisations, lavage à haute pression, nettoyage des vitres et volets roulants, enlèvement des graffitis... Mise à disposition par le fu-

titulaire du marché des distributeurs de savon avec diffuseur de mousse ou savon ainsi que des distributeurs économiques pour le papier essuie-mains et ainsi que tous les consommables (papier essuie-mains, papier hygiénique, savon liquide ou mousse et différents sachets poubelles et sanitaires)
Lieu principal d'exécution du marché : Gare de Bergevin sur le territoire de la ville de Pointe à Pitre
Durée du marché (en mois) : 36
Valeur estimée (H.T.) : Valeur entre : et :
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Mots descripteurs : Nettoyage de locaux, Nettoyage urbain
Section 5 : Lots
Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site à l'une des dates suivantes et dans les conditions ci-dessous : 14 et ou 15 décembre 2023 de 9h00 à 12h.
Autres informations complémentaires : Les opérateurs économiques devront obligatoirement s'inscrire préalablement à la visite en adressant un mail à olivier.gaspard@regionguadeloupe.fr copie à maite.julian-morvan@regionguadeloupe.fr au plus tard la veille.
Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.
Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.
Dispositions relatives à la reprise du personnel conformément aux dispositions de la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 - IDCC 3043, et notamment son article 7.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Prix mixtes : forfaitaire pour les prestations forfaitaires telles que décrite dans le CCATP et à bons de commandes pour les prestations du bordereau des prix unitaires dans la limite de 10000euros ht maximum.
Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de la Guadeloupe, 34, chemin des bougainvilliers Cité Guillard 97100, Basse Terre, GP, Téléphone : (+33) 5 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Télécopieur : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : guadeloupe.tribunal-administratif.fr.
Date d'envoi du présent avis : 04 décembre 2023
Le président du Conseil Régional Ary CHALUS
FC07284

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
Nom complet de l'acheteur : Région Guadeloupe
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 23971001500029
Ville : Avenue Paul Lacavé - Petit Paris / Basse-Terre
Code Postal : 97100
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 971
SECTION 2 : COMMUNICATION
Lien vers le profil d'acheteur : www.eguadeloupe.com
Identifiant interne de la consultation :

2023PA0090
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Direction de la Commande Publique
Adresse mail du contact : dcp-region@regionguadeloupe.fr
SECTION 3 : PROCEDURE
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de la consultation
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de la consultation
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au règlement de la consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 03 janvier 2024 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Valeur technique : 60% - Prix : 40%
SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ
Intitulé du marché : Mission d'expertise cartographie, statistiques et d'analyse spatiale relative à l'Environnement, à la Biodiversité, à la gestion des risques naturels, changement climatique et à l'aménagement
Code CPV principal : Descripteur principal : 71222100
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de réaliser une mission d'expertise cartographie et statistique relative à l'environnement, à la biodiversité, à la gestion des risques naturels, changement climatique et à l'aménagement pour le compte de la région Guadeloupe. Le marché est sans montant minimum et comporte un montant maximum annuel HT de 105 000euros. Il est reconduit 1 fois tacitement.
Lieu principal d'exécution du marché : Guadeloupe et ses dépendances
Durée du marché (en mois) : 12
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Mots descripteurs : Etude
SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Autres informations complémentaires :
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Tribunal administratif de Guadeloupe.
6, Rue Victor Hugues, 97100 Basse Terre, tél. : 05-90-41-45-38, télécopieur : 05-90-81-96-70, adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal.fr>
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 04 décembre 2023